



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

26 rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin
03 20 32 25 35

14 rue du 8 mai 1945
80090 Amiens
03 22 22 58 30



Organisme de conseil indépendant
de toute activité de vente ou d'application
N° Agrément PI01462/SIRET 433 476 686 00053



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

bio-hautsdefrance.org

ADHÉRER À BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



ENGAGEZ-VOUS POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES !



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

MON ADHÉSION POUR 1 AN (de date à date)

Nom
Prénom
Entreprise
Siret
Adresse
CP et commune
E-mail
Téléphone
Date de naissance

VOUS ÊTES :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Producteur | <input type="checkbox"/> Opérateur économique | <input type="checkbox"/> Ambassadeur de la bio |
| <input type="checkbox"/> Certifié en bio | <input type="checkbox"/> Collecteur | <input type="checkbox"/> Établissement scolaire |
| <input type="checkbox"/> En conversion | <input type="checkbox"/> Transformateur | <input type="checkbox"/> Association |
| | <input type="checkbox"/> Distributeur | <input type="checkbox"/> Autre |

MONTANT DE VOTRE COTISATION : 50 € + =
(montant libre)

● RÈGLEMENT :

- Par **chèque** à libeller à l'ordre de **Bio en Hauts-de-France** à retourner accompagné du bulletin :

Bio en Hauts-de-France
14 rue du 8 mai 1945
80 090 Amiens

- Par **virement** : Caisse d'Épargne Hauts-de-France
IBAN: FR7616275006000800045451297
BIC: CEPFRPP627

Le

Signature

- Souhaitez-vous mettre en place un prélèvement automatique pour faciliter le renouvellement de votre adhésion ?

OUI NON

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE C'EST...

- **Le Groupement Régional de l'Agriculture Biologique** qui rassemble une majorité de producteurs bio, des opérateurs économiques (*production, transformation, distribution*) et des acteurs de la société civile œuvrant en faveur de la transition agricole et alimentaire. Bio en Hauts-de-France porte la voix des producteurs auprès des institutions locales, mais aussi au niveau national en tant que membre de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. Retrouvez notre charte des valeurs des productrices et producteurs bio du réseau FNAB sur notre site internet.
- **Nos missions :**
 - *Accompagner les agriculteurs dans leur projet*
 - *Améliorer la performance des systèmes bio*
 - *Contribuer à structurer des filières biolocales, durables et équitables*
 - *Accompagner la transition agricole et alimentaire dans les territoires*

QUI PEUT ADHÉRER ?

- les **producteurs biologiques** (*et en cours de conversion*)
- les **opérateurs économiques** de la production, transformation, distribution (*bio et mixtes*)
- les **ambassadeurs de la bio** : partenaires institutionnels, organisations de citoyens, établissements scolaires

COMMENT ADHÉRER ?

Il y a deux façons d'adhérer : en ligne via la plateforme «HelloAsso», ou par bulletin papier à nous transmettre.

VOTRE COTISATION =

1 part fixe de 50 €
(elle est la même pour tous les adhérents, une partie est reversée à notre réseau national FNAB)

Montant libre
À votre initiative, vous pouvez compléter votre cotisation en versant le montant complémentaire de votre choix (*non déductible des impôts*)